

La dernière production de FO Justice concernant la criminalité organisée démontre, une fois encore, que leurs intérêts personnels et syndicaux prévalent sur ceux des personnels pénitentiaires qu'ils prétendent défendre.

Créer une polémique alors que des collègues et leurs proches sont menacés et que l'un d'eux a sa tête mis à prix... C'est vraiment pitoyable ! Pour l'**UFAP UNSa Justice**, le rôle d'une organisation syndicale est avant tout de défendre la sécurité des personnels, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des structures et services ! Pour cela, il est nécessaire de ne pas caresser continuellement l'administration dans le sens du poil... Dédouaner la DAP de toute responsabilité dans le drame d'Incarville à la suite du rapport de l'IGJ est un bel exemple de l'entente cordiale existant entre la DAP et nos éternels détracteurs.

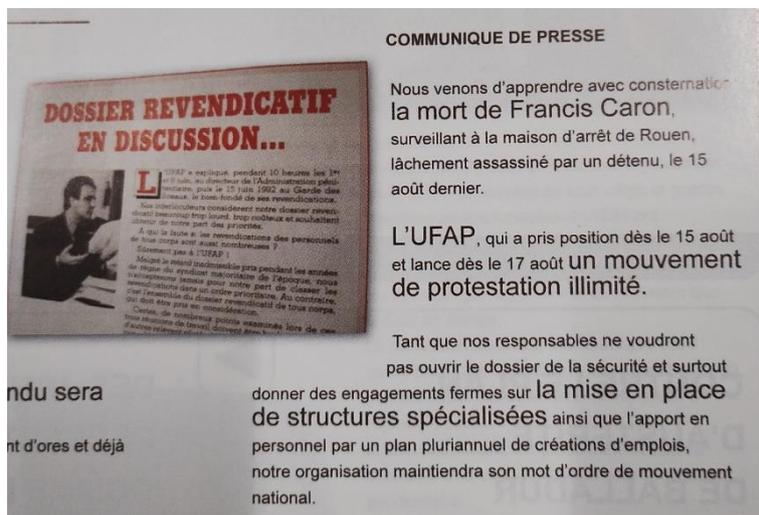
Un peu d'histoire s'impose... « il faut connaître le passé pour comprendre le présent et préparer l'avenir »

Depuis 1992 et le triste meurtre de deux surveillants pénitentiaires, l'**UFAP UNSa Justice** revendique la création de « **structures ou établissements spécialisés afin de purger la détention normale de ses éléments dangereux qui la pourrissent et entretiennent le climat de violence qui règne depuis de trop longues années** » (Gilles SICARD, ancien secrétaire général de l'UFAP*).

L'ORIGINAL EST TOUJOURS PRÉFÉRABLE À LA COPIE !

Notre revendication ne date donc pas d'hier... sauf pour celui qui se croit plus vieux que son grand-père. Il suffit pour cela de se reporter au Réveil Pénitentiaire n°17 de décembre 1992 ! Elle est bien plus qu'une simple classification qui n'est rien de moins qu'un « copier-coller » de la note du DAP du 10/10/2024 sur la gestion des détenus appartenant à la criminalité organisée.

Pourtant cette note qui répond à la recommandation n°4 du rapport de l'IGJ suite au drame d'Incarville, ne fait que rappeler les modalités de gestion des détenus ayant un profil à risques déjà existantes... En quoi serait-elle un début de solution pour venir à bout des maux qui rongent notre institution, et notamment le narcotraffic ?



La mise en place généralisée d'établissements pénitentiaires spécialisés et adaptés doit permettre d'y affecter les détenus en fonction exclusivement de leur dangerosité (profils pénaux et carcéraux). Il faut avant tout une évolution législative pour permettre cette mise en place. Puis, l'architecture, la sécurité et les moyens humains et matériels permettront, quant à eux, une prise en charge en adéquation avec les besoins sécuritaires tant des personnels que de la société.

L'UFAP UNSa Justice n'a de cesse de condamner l'inaction des politiques et enjoint le futur gouvernement de se saisir sans délai de ce sujet ô combien urgent voire explosif. **LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS NE DOIT PAS SOUFFRIR DE POLÉMIQUE MAIS ÊTRE UNE URGENCE COMMUNE !**

Le sujet doit être pris à bras le corps par tous les acteurs du dialogue social, en dehors de tout intérêt partisan ou d'appareil ! **L'UFAP UNSa Justice ne refuse pas le débat, bien au contraire, elle s'en nourrit... à condition d'avoir des interlocuteurs à la hauteur de l'enjeu !**

Le Secrétaire Général Emmanuel CHAMBAUD